



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## évasion fiscale

Question écrite n° 42833

### Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la proposition formulée dans le rapport intitulé « Évasion des capitaux et finance : mieux connaître pour mieux combattre » de la commission d'enquête sénatoriale sur le rôle des banques et acteurs financiers dans l'évasion des ressources financières consistant à rappeler aux agents de l'administration fiscale l'obligation qui leur incombe au titre de l'article 40 du code de procédure pénale de signaler à la justice tout crime ou délit dont ils auraient connaissance dans le cadre de leurs fonctions. Il lui demande son avis sur cette proposition et, le cas échéant, dans quels délais elle pourrait être mise en œuvre.

### Texte de la réponse

Le Gouvernement partage totalement la proposition formulée dans le rapport de la commission d'enquête sénatoriale relative à la mise en œuvre des dispositions de l'article 40 du code de procédure pénale par les agents de l'administration fiscale. Cette proposition est déjà mise en œuvre. Ainsi, par une note du 22 novembre 2013 adressée à l'ensemble des services de la direction générale des finances publiques (DGFIP), le directeur général de la DGFIP a rappelé que les dispositions de l'article 40 du code de procédure pénale doivent être mises en œuvre de façon soutenue pour dénoncer les infractions de droit commun pour lesquelles la DGFIP n'a pas subi de préjudice direct, une plainte devant être envisagée en cas de préjudice direct. Les recommandations de cette note ne sont pas nouvelles et font suite, notamment, à celles de la circulaire commune Chancellerie-Budget relative à la lutte contre la fraude fiscale du 5 novembre 2010 et à celles des instructions n° 10-020-M0 du 6 août 2010 et n° 11-014-M21 du 12 juillet 2011 relatives au devoir d'alerte dans le secteur public local et hospitalier.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42833

**Rubrique :** Impôts et taxes

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie et finances

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 novembre 2013](#), page 11954

**Réponse publiée au JO le :** [7 janvier 2014](#), page 171